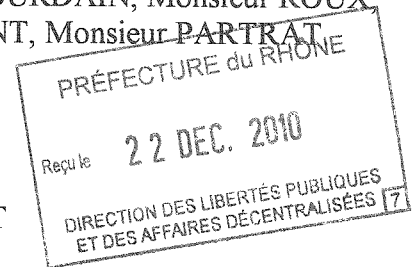


**EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS du**  
**CONSEIL du 15 DECEMBRE 2010**

L'An Deux Mille Dix, le Quinze Décembre, à Dix Huit Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Madame GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Monsieur ROUX,  
Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT

Monsieur BEGUIN présente un pouvoir de Mme BARET  
Monsieur LAFONT présente un pouvoir de Monsieur DENISSIEUX  
Monsieur GELIN présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA  
Mme GUICHERD présente un pouvoir de Monsieur CAILLET ROUSSET



Absentes excusées : Mme FOUILLAT, Mme NICOLAS.

**Objet :**

**Emploi accessoire :  
Administrateur  
du site Internet**

Pour la mise à jour du site Internet du SIM, le Président souhaite continuer à employer une personne extérieure, titulaire de l'enseignement qui exerce cette activité depuis décembre 2004.

Cet agent serait rémunéré sur la base horaire du SMIC pour 10 heures par mois.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Syndical :

- ACCEPTE de prolonger l'activité accessoire de cet agent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2011,
- DIT que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au chapitre 012 du budget en cours.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS  
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS ;

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, Le 16 décembre 2010.

Le Président

Bernard BEGUIN:

